La municipalité vous présente ses meilleurs vœux

Et voilà nous attaquons 2023, après une année 2022 qui a vu la sortie progressive de la pandémie au moins dans sa forme la plus grave et qui a permis la reprise des animations des associations et la réalisation des travaux engagés par la commune. Mais malheureusement, 2022 a vu aussi l'invasion russe en Ukraine et par conséquence la déstabilisation de l'économie mondiale encore en rémission de la Covid.

Le conseil municipal exprime sa profonde préoccupation concernant les conséquences de cette crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

Comme le veut la tradition, M Le Maire et son Conseil présentent tous leurs meilleurs vœux de santé, de prospérité, de réussite et de bonheur aux stéphanois et stéphanoises et renouvelle comme chaque année ses vœux au personnel communal technique et administratif.

Les vœux du CCAS

Les membres du CCAS ont invité les personnes de 70 ans et + à se retrouver pour un repas de fin d'année au restaurant « Les Glycines ». 28 personnes dont 3 accompagnants et 2 membres du CCAS ont partagé un repas digne de « repas de Noël » et un moment très convivial.

Les personnes n'ayant pu se déplacer pour raison de santé ont reçu un colis gourmand.

Initié l'année précédente, une carte cadeau naissance de 50€ a été offerte aux parents d'Aubin.

Pour rappel : La première mission du CCAS est d'accueillir et écouter les personnes en difficultés pour trouver avec elles une réponse adaptée à leurs problèmes. N'hésitez-pas à contacter la Mairie Tél 04 71 78 32 15 pour prendre rendez-vous. Le CCAS participe aussi au financement des voyages scolaires sur demande écrite des familles.

LE BUDGET de l'année 2022

Vote des taux d'impositions 2022

Le conseil maintient les taux d'imposition actuels : 36.79 % pour la taxe foncière du bâti, 140.77 % pour la taxe foncière du non bâti

Vote des comptes administratifs 2021 et du budget de l'année 2022

Les élus ont approuvé à l'unanimité les comptes administratifs de 2021. Les résultats font apparaitre : sur le budget principal, un excédent de fonctionnement cumulé de 356 021€ et un déficit d'investissement cumulé de 209 838€, sur le budget assainissement, un déficit de fonctionnement cumulé de 1 570€ et un déficit en investissement de 30 140€.

Les élus ont approuvé à l'unanimité le budget général 2022 qui s'équilibre à 523 686€ en fonctionnement dont 115 896.28€ de virement à la section d'investissement et à 849 406€ en investissement ainsi que le budget d'assainissement qui s'équilibre à 183 431€ en exploitation dont 159 010€ de virement à la section d'investissement et à 284 700€ en investissement.

Un montant de 564 600€ est affecté aux dépenses d'investissement avec comme principaux projets :

- l'aménagement routier du quartier des PRADIS suite aux travaux d'assainissement 170 000€,
- l'aménagement routier du village de CHAVAILLAC 126 000€,
- l'éclairage public 93 500€ : concerne l'enfouissement des réseaux aériens du quartier des Pradis, de Chavaillac et de Bélier,
- la réfection du chemin du Bachou 25 000€, de la route des Mourneyres 30 000€, etc.
- des travaux dans les appartements locatifs 24 000€,
- la création d'un espace cinéraire au columbarium 7 500€.

Le montant des subventions, dotations attendues de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour le financement de ces projets est de 60 300€.

Les dépenses en investissement du budget assainissement représentent :

- le projet Quartier des PRADIS 207 000€,
- le remboursement de l'emprunt et l'amortissement des travaux.

Des subventions auprès d'Adour Garonne et de la DETR ont été sollicitées.

Détail du budget sur le site www.saint-etienne-de-chomeil.fr

Inauguration des travaux d'aménagement réalisés en 2021-2022

Sur invitation de M Le Maire Gilbert MOMMALIER, Mme DE SOUSA sous-préfète du canton de Mauriac, Mme Valérie CABECAS conseillère départementale et présidente de la CCPG, M Jean Mage conseiller départemental, le caporal Martin GALVAING Chef de Centre, les maires de Riom-Es-Montagnes, du Claux, de Menet et le conseil municipal ont pu voir les travaux réalisés au village de Clavières, au local du centre de secours et d'incendie et au bâtiment de la mairie : réfection de la salle de la mairie, changement des huisseries du bâtiment.
Excusés : M Jean-Yves BONY député et Bernard DELCROS sénateur

Aménagement du village de CLAVIERES

Réfection de la voirie, enfouissement des réseaux secs, modification du réseau fluvial et hydro-curage des réseaux existants, réfection de murs, aménagement du bassin avec remplacement des bacs.

Maitrise d'ouvrage : M Le Maire, Maîtrise d'œuvre : C.I.T, Travaux : Entreprise SERRE et DEJANTE Energies Auvergne.

- Mt des travaux HT 139 702€
- Honoraires maitrise d'œuvre 6 508€
- Honoraires notaire géomètre 1 768€

Total 147 978€

<u>Subventions obtenues</u>

- ETAT / DETR 20225€
- Conseil régional 20000€
- Amendes de police 9000€

Total 33,26% 49 225€

Autofinancement 98 753€

Avant

Après

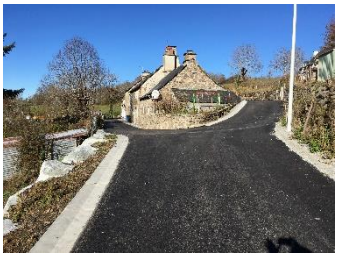

Changement des huisseries du bâtiment de la mairie et rénovation de la salle de conseil

- Coût des travaux HT 95 132€
- DSIL 58% 55 222€
- Conseil Régional 21% 20 000€

Autofinancement 22% 19 910€

Avant

Après

Remplacement d'une chaudière fuel par deux pompes à chaleur

- Coût de l'opération HT 20 310€
- DSIL 60% 12 186€

Fonds propres 8 124€

La visite des réalisations et les discours

Les participants ont pu découvrir **l'application numérique** réalisée par l'agence durdu.fr permettant d'avoir une visite commentée de l'église en utilisant un smartphone.

Trois porteurs de projets récemment installés sur la commune ont été conviés à la réception par M Le Maire.

- Julie RISO excusée, avec un projet nommé **Immersion nature** sur Chassagne concernant une ferme pédagogique avec camping à la ferme, produits locaux, sorties nature, balade avec un âne, etc.
- Julie LAN pour **La Ferme de l'Ourobore** à Fouilloux, pépinière d'arbres et arbustes fruitiers de moyenne montagne en Haut-Cantal.
- Claire PILO pour **La Ferme des Vauzelles** : micro-ferme bio pluri-activités, maraîchage et plantes médicinales

Autres délibérations / réalisations 2022

Opérations ASSAINISSEMENT et « CŒUR DE VILLAGE », QUARTIER DES PRADIS

Pour rappel **:** Suite à plusieurs contrôles de la station d'épuration par la MAGE (Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau), il a été constaté que le réseau d'assainissement du quartier des PRADIS dispose d'un réseau unitaire apportant trop d'eaux claires parasites à la station d'épuration.
Un diagnostic complet du système d'assainissement collectif du bourg a été réalisé : mesures de débit d'eau et tests par fumée. Le résultat a confirmé le besoin de mise en séparatif du réseau du quartier des Pradis et a permis d'identifier quelques habitations du Bourg mal raccordées au réseau d'assainissement.

Les travaux de mise en séparatif entrainant inévitablement une détérioration de la chaussée, la commune enclenche une « opération cœur de village » pour :

- L'enfouissement des réseaux secs,
- la réfection du revêtement routier,
- l'amélioration de la sécurité des piétons,
- l'amélioration de la visibilité aux intersections
- la végétalisation d'espaces

Le plan de financement révisé à fin 2022 est le suivant :

Aménagement : CIT estimation **141 285**€ honoraires maitrise d'œuvre compris

- Fond Cantal solidaire obtenu 3%
- DETR 20%
- Sollicitation AURA 30%
- Amendes de police : partie sécurité estimée à 78910€. Obtenu 5 000€

Enfouissement réseaux secs **71 330€**

- Aménagement basse tension 52 080€ (syndicat d'énergie)
- Eclairage public 11 000€ (syndicat d'énergie)
- Enfouissement réseau téléphonique 8 250€ (syndicat d'énergie)

Assainissement **200 000€ HT** honoraires maitrise d'œuvre compris

Un emprunt de 100 000€ sur 25ans a été réalisé à un taux de 1,76%

Assainissement, convention avec les particuliers
Suite à la réunion du 08 Juin 2022 concernant la présentation du diagnostic assainissement et du programme des travaux par le bureau d'études Impact Conseil, l'agence Adour Garonne a recommandé de proposer aux particuliers du quartier des Pradis de réaliser la partie privée des travaux de raccordement en même temps que la partie publique afin d'être sûr que les réseaux eaux pluviales et eaux usées soient raccordés correctement et dans les temps impartis.

Une convention fixant les conditions de cet accord a été présentée aux particuliers. Cette convention permet aux particuliers de bénéficier de 50% de subvention de la part de l'Agence Adour Garonne. Les 50% restant seront payés par la commune puis remboursés par les particuliers.

Projet aménagement routier de CHAVAILLAC

En novembre 2021, le conseil a voté pour la réfection du village de CHAVAILLAC : travaux routiers et enfouissement des réseaux secs pour un montant estimé par C.I.T à **95 737€/HT** à charge de la commune.

Aménagement

- Travaux routiers 91 796€, CIT assistance à maitrise d'ouvrage 3 941€

Enfouissement réseaux secs

- Aménagement Haute tension 29 640€ (syndicat d'énergie)
- Eclairage public 7 200€ (syndicat d'énergie)
- Enfouissement réseau téléphonique à 15 850€ (syndicat d'énergie)

Subventions : Fond Cantal solidaire 4 296€, DETR 22 214€, Conseil régional sollicité

Mise aux normes des assainissements individuels avant le début des travaux routiers.
Accord de principe du conseil municipal pour la vente de portion de terrain public à des habitants n'ayant pas un assainissement individuel aux normes. Le terrain a été déclassé c'est à dire passé du domaine public au domaine privé de la commune. Les superficies vendues ont été délimitées par un géomètre (cabinet SAUNAL) et un acte notarié a été établi aux frais de l'acquéreur.

Autres travaux routiers et enfouissement réseaux secs

Route de Riom et Expédiats - Enfouissement réseau téléphonique 2 330 €, Eclairage public 7 100€

Bélier - Enfouissement réseau téléphonique, Eclairage public, estimation 8000€

Voirie du Mont de Bélier au Pré du Lac - Travaux réalisés par l'entreprise RMCL.
Mont de Bélier–Le Mazou : bicouche 14 874€, Le Mazou–Pré du Lac : enrobé 29 738€, Mont de Bélier vers l'Abrifol : tricouche 7 755€

Voirie Chemin du Pichirou - Le chemin du Pichirou n'ayant pas de revêtement alors qu'il dessert une habitation, l'entreprise RMCL a été sollicitée pour un revêtement tricouche pour un montant de 11 085€.

Les travaux seront réalisés au cours du printemps 2023.

Voussaire - Terrassement et empierrement d'un chemin desservant des parcelles de bois et des parcelles agricoles par l'entreprise Christophe SERRE pour un montant de 3 290€.

Voirie chemin du Bachou - La voie dénommée chemin du Bachou, desservant le lieu-dit la Roche, n'avait pas été aménagée après les travaux de raccordement des maisons au réseau d'assainissement car la commune attendait de savoir où serait enterrée la fibre. Maintenant que celle-ci a été implantée, les travaux ont pu être réalisés pour un coût de 26 636€.

Chemin du Bachou

Autres réalisations

Salle polyvalente / Achat d'un meuble de rangement : Le conseil a accepté le devis d'un montant 2 162€ HT de l'entreprise Cantal Menuiserie pour l'installation d'un meuble bas fermant à clé avec étagères et plan de travail pour équiper l'arrière salle, côté bar.

Impasse des Granges

Réfection appartement locatif

Le conseil a donné son accord pour entreprendre des travaux dans un des appartements locatifs situé dans le bâtiment de la mairie. Les travaux comprenant : la réfection de la cuisine, des travaux électriques, de peinture et de revêtement de sol ont été réalisés pour un coût de 3500€.

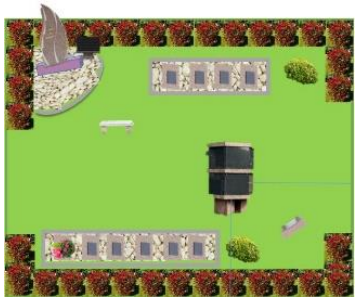
Projet Espace cinéraire

Adressage – Création d'une dénomination de rue

Suite à l'achat par un particulier d'une grange qui a peut-être vocation à devenir un commerce, il a été décidé de nommer l'impasse : Impasse des Granges.

Aménagement d'un espace cinéraire

Décision d'aménagement d'un site cinéraire autour du columbarium. M Le Maire estimant que le projet peut être réalisé par les agents communaux, le conseil a donné son accord pour achat des matériaux : arbustes, cavurnes, bancs, bordures en ciment, etc. Suite à un manque de disponibilité du personnel, le projet n'a pas pu être réalisé pour la Toussaint 2022.

Aménagement d'une boite à livres dans l'ancienne cabine téléphonique

Transformation de l'ancienne cabine téléphonique en « boite à livres ». Une boîte à livres qui se veut participative et culturelle où chacun peut y déposer ou emprunter des livres ou revues et qui peut permettre la découverte d'ouvrages et d'auteurs. Les livres doivent être en bon état et de préférence d'auteurs contemporains. Pas de sacs ou cartons remplis de livres. C'est un lieu d'échange, pas de dépôt.

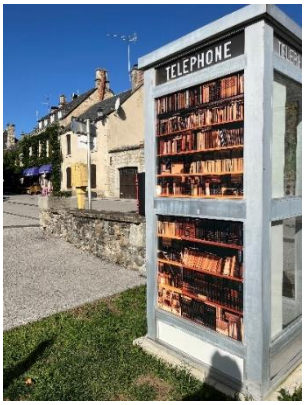

La cabine est aussi reconvertie en espace affichage réservé aux services publics et aux associations actives sur la commune.

La vitrophanie a été réalisée par Carré Pub de Riom-Es-Montagnes pour 186€

Autres délibérations

Fixation du tarif de la taxe d'assainissement 2022 pour les assujettis du Bourg et de Neuvialle

En 2021, la taxe d'assainissement du bourg était de 1,45 €/m3 d'eau consommée et à 65€ de forfait par compteur d'eau ou par raccordement et la taxe d'assainissement des assujettis de Neuvialle **é**tait de 1,10€/m3 et à 65 euros de forfait par compteur d'eau ou par raccordement. Les assujettis doivent également payer une redevance à l'agence Adour Garonne de 0.25€/m3.

La taxe collectée devant au minimum permettre le remboursement des intérêts des emprunts, après délibération le conseil municipal a décidé d'augmenter la taxe d'assainissement des assujettis du bourg à 1,55€/m3. Pas d'augmentation des abonnés de Neuvialle, ceux-ci ayant payé une taxe de raccordement lors de l'installation de leur réseau collectif d'assainissement et l'installation ayant été réalisée sans emprunts. Les assujettis à cette taxe sont uniquement les particuliers raccordés au réseau collectif d'assainissement.

De même la taxe d'assainissement de la société GREENCELL passe de 1,45€/m3 d'eau rejetée à 1,55€/m3 d'eau rejetée

Désignation d'un conseiller municipal correspondant incendie et secours : le conseil municipal a nommé Martin GALVAING conseiller municipal ayant le grade de chef de Centre de st Etienne de Chomeil au poste de correspondant incendie et secours.

PLUi / nomination d'un référent agricole : Nominations de Sébastien Veyssière titulaire et Martin Galvaing suppléant en tant que référents représentant la commune pour le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

Les cloches de l'église : Renouvellement du contrat d'entretien avec l'entreprise BROUILLET pour un montant de 320€/an et acceptation d'un devis de cette société pour la mise en sécurité de l'installation de sonneries électriques de cloches pour un montant de 1 787€.

RAMSAR – intégration des zones humides, tourbières et lac de la commune dans le périmètre du site proposé à la labellisation RAMSAR.

La convention de RAMSAR, officiellement convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau, aussi couramment appelée convention sur les zones humides, est un traité international adopté le 2 février 1971 pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides, qui vise à enrayer leur dégradation ou disparition, aujourd'hui et demain, en reconnaissant leurs fonctions écologiques ainsi que leur valeur économique, culturelle, scientifique et récréative sous la désignation de site RAMSAR.

Le Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne, prépare un projet de demande de labellisation auprès de l'UNESCO pour la reconnaissance de l'importance internationale du « Réseau de tourbières et lacs du Cézallier et de l'Artense », au titre de la convention de RAMSAR.

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu du syndicat mixte du Parc Naturel Régional des volcans d'Auvergne une proposition de délibération pour l'intégration des tourbières et lac de la commune au périmètre du site proposé dans le cadre du projet de labellisation RAMSAR.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 3 contre et 1 abstention accepte que les zones humides : tourbières et lacs de la commune soient proposées à la labellisation RAMSAR.

TRANSFERT DE BIENS DE SECTION

CHAVAILLAC : Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement du village de Chavaillac qui comprend l'accès aux anciens abreuvoirs qui se situe sur la parcelle sectionnaire A 487 et que le village a un four banal sectionnaire. Afin de pouvoir entreprendre d'éventuels travaux de restauration dans l'avenir et solliciter des subventions, la commune doit détenir la maîtrise foncière des ouvrages concernés.

L'article L2411-12-2 du CGCT prévoit que « Le transfert à la commune de tout ou partie des biens, droits et obligation d'une section peut être prononcé par le représentant de l'état dans le département à la demande du conseil municipal afin de mettre en œuvre un objectif d'intérêt général ….. »

Le conseil municipal après en avoir délibéré a donné son accord pour communaliser ces biens après une procédure à effectuer en lien avec la sous-préfecture de St FLOUR.

ALBAGNAC : En ce qui concerne les trois biens de section situés à Albagnac, il faut pouvoir : les sécuriser, les réhabiliter ou les utiliser lors de travaux routiers. Le conseil municipal après en avoir délibéré a donné son accord pour le transfert de ces 3 biens de section au titre de l'article L2411-12-2 du CGCT.

ÇA S'EST PASSÉ À SAINT ÉTIENNE

LA FÊTE PATRONALE

Cérémonie du 11 novembre

Remise de la médaille vermeil à Daniel POMARAT

La fête des voisins à ALBAGNAC

Exposition Christian MALON, *Fragments de vie en Pays Gentiane*

De juillet à octobre, 36 photographies de Christian Malon ont été réparties sur les 17 communes du Pays Gentiane, accompagnées de textes de l'auteure Marie-Hélène LAFON.

Né à Condat, dans le Cantal, le 7 octobre 1944, à la ferme de Rochebec, **Christian Malon** vit depuis le début des années 50 à Vire en Normandie et revient régulièrement en Auvergne.

Dès l'âge de quinze ans, il s'initie à la photographie, influencé par son père, Pierre Malon qui photographie et réalise de nombreux films 8 mm en amateur, ainsi que par Albert Monier, photographe humaniste de renom, né dans le même village. Depuis plus de cinquante ans, Christian Malon photographie le **monde paysan**, fasciné par l'esthétique des paysages, des visages et des gestes des paysans. Ce sont le plus souvent des amis de ses grands-parents ou des gens de la famille.

FRESQUE MURALE

Des jeunes artistes venus du Mexique pour plusieurs semaines ont réalisés des fresques murales dans les bourgs de plusieurs communes sous la direction de Laurent FESTAS d'EUROCULTURE. La fresque de Dante Aguilera, Nidia Rodriguez et Cesar Hernandez Sosa a été créée sur le mur de la salle polyvalente.

TELETHON - La **somme de 535€** a été reversée à l'AFM-TELETHON grâce aux généreux donateurs, grâce à la buvette tenue par le club des Aînés proposant boissons chaudes, gaufres et crêpes, grâce aux lots de la tombola : Pièce de gibier offerte par l'ACCA et gagnée par Jean-François PECOUL, bon d'achat de 50€ financé par la plupart des associations de la commune et gagné par Bernadette QUESNEY. MERCI à tous pour votre participation

MARCHÉ DE NOËL

L'ARCHE DE NOÉ

Le thème choisit « l'Arche de Noé », a demandé plusieurs semaines de travail aux adhérents de Crèche, Musique et Traditions : conception, construction de l'Arche, recherche d'animaux, costumes, montages et cette année pour la première fois des effets sonores et lumineux. Belle réalisation visible jusqu'au 2 février. Le concert de Noël, normalement prévu pour la présentation de la crèche n'ayant pu avoir lieu le 17 décembre, se tiendra le samedi 28 janvier 20H30.

LA COMMUNE VOUS INFORME

Villes et villages fleuris : Suite à la visite du jury départemental dans le cadre du Concours des Villes et Villages Fleuris, qui a constaté un beau travail de végétalisation et de fleurissement du cœur de bourg**,** la commune de Saint-Etienne-de-Chomeil a été retenue **Lauréate 2022 dans la catégorie 2ème PRIX.**

Eléments de satisfaction : belle place laissée au végétal, valorisation du patrimoine bâti, actions en faveur des ressources naturelles, le broyage réutilisé pour faire du paillage démontre d'un effort de valorisation des déchets.

Conseils d'amélioration : Les arbres situés derrière la mairie sont en mauvais état sanitaire. La jardinière derrière la croix est à enlever. Réfléchir à l'impact et l'intérêt environnemental d'un **récupérateur d'eau de pluie.** La commune pourrait proposer **une/des animation(s) autour du végétal** (journées citoyennes de nettoyage et de plantation, journée de troc de graines, cours de jardinage, concours, etc.)

LA FIBRE EST ARRIVEE !

Attendue depuis plusieurs années, elle est enfin là, mais malheureusement pas pour tout le monde.

La fibre a été déployée sur une partie de la commune soit en voie souterraine en faisant passer les câbles dans les gaines prévues pour, soit en aérien par l'implantation d'une centaine de poteaux pour accéder plus rapidement et à moindre coût aux villages éligibles.

La compétence GEMAPI

Présentation de le compétence GEMAPI par M LE PAVOUX technicien à la CCPG. La GEMAPI correspond à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Elle concerne les cours d'eaux, les zones humides, les plans d'eau et les moyens de les aménager pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et la défense contre les inondations.

Les propriétaires riverains sont responsables de l'entretien des cours d'eau et de la préservation des milieux aquatiques au titre du code de l'environnement. Les riverains ayant des problématiques d'entretien des cours d'eau peuvent coontacter M LE PAVOUX 06.31.12.06.93 ou gemapi@pays-gentiane.com

Trions plus simple

Tous les habitants de l'Est-Cantal peuvent appliquer les nouvelles consignes de tri des déchets recyclables. Tous les emballages, y compris en plastique, et les papiers, vont dans le bac ou la colonne jaune !

Pour Saint Etienne, le marquage des contenaires du point tri de Romeix n'ayant pas encoré été effectué, possibilité d'utiliser indifféremment le contenaire papiers ou le contenaire plastiques/cartons alimentaires/boites de conserves.

Compostons

Les biodéchets ? Direction le composteur !

✔Les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, les coquilles d'œufs, les feuilles mortes, etc., sont une ressource essentielle pour nos jardins.

✔En compostant nos biodéchets, nous faisons d'une pierre deux coups : nous réduisons le volume de nos poubelles et nous nourrissons le sol avec un engrais naturel !

✔Vous pouvez acheter un composteur auprès du SYTEC en téléphonant au 04 71 60 72 64. Ils sont fabriqués localement et nous vous donnerons toutes les informations pour bien l'utiliser.

Les gros cartons, direction la déchetterie !

✅Le carton se recycle. Mais il peut rapidement encombrer les bacs et les colonnes jaunes. Si vous avez de gros cartons à jeter, il vaut mieux les amener à la déchetterie la plus proche de chez vous.

LA SAINTE BARBE, PREMIERE CEREMONIE DE L'ANNEE 2023

Sur invitation du chef de centre Sergent Martin GALVAING, du président de l'Amicale Capitaine honoraire Guy MOMMALIER et du Maire Gilbert MOMMALIER, les sapeurs-pompiers des communes avoisinantes, les sapeurs-pompiers retraités, les familles et les élus se sont retrouvés salle du conseil pour célébrer la Sainte BARBE.

Lors de son discours, Martin GALVAING indique que le centre en 2022 a effectué 35 sorties, que 2 appels n'ont pu être honorés et que les effectifs continuent à progresser avec des nouveaux recrutements : Lucie en 2022, Hélène, Elodie et bientôt Amandine en 2023. Martin remercie Gilbert MOMMALIER qui part en retraite après 39 ans et 7 mois de bons et loyaux services pas ces paroles *: « Gilbert, merci d'avoir répondu présent quand nous sommes arrivés déterminés à maintenir le centre. Tu n'as pas hésité à nous aider et à nous accompagner jusqu'au bout. »*

Avec l'année 2023, pour un souci de rapidité d'arrivée sur les lieux, le périmètre du secteur de premier appel s'élargira en prenant en compte la totalité des communes de La Monselie, d'Antignac et quelques hameaux de la commune de Menet. Grâce à l'effectif 2023 de 10 sapeurs-pompiers et d'un JSP, le centre peut tenir une place essentielle dans le maillage des centres de secours du Nord-Cantal. Les effectifs motivés et disponibles sont là !

Le discours de Martin se termine par les remerciements à son équipe, aux anciens sapeurs-pompiers, la municipalité, les centres de secours voisins, le conseil départemental, le SDIS du Cantal et par les meilleurs vœux pour tous les participants à la cérémonie.

Le Colonel Cyril GREFF, Directeur Départemental Adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Cantal rappelle les engagements et les actions de l'état et du département pour l'achat de nouveaux matériels pour les SDIS. Puis il cite Saint Etienne qui selon lui, illustre parfaitement les capacités et qualités du territoire cantalien car sur une commune dynamique de moins de 300 habitants, compter 3 recrutements sur 2023 avec 100% de femmes alors que la moyenne est de 50%, c'est exceptionnel. Belle victoire et un exemple à suivre pour beaucoup d'autres centres. L'allocution se termine par « une pensée pour ceux qui nous ont quittés, les sapeurs-pompiers morts en service commandé ».

DR

Récipiendaires

Gilbert MOMMALIER - grade Sergent honoraire, Céline MOMMALIER – grade Caporal-Chef, Pierre GALVAING, Antoine MOMMALIER, Sébastien VEYSSIERE – grade Caporal et chef d'équipe

Sébastien VEYSSIERE – diplôme conducteur véhicule tout terrain poids lourd, Céline MOMMALIER, Mélanie MOMMALIER, Martin GALVAING – diplôme conducteur véhicule léger tout terrain VLTT

Lucie COURBON – diplôme d'équipier secours d'urgence aux personnes et du diplôme d'équipier de protection des personnes, des biens et de l'environnement

UN PROJET EOLIEN SUR LE TERRITOIRE

La société Volkswind France à un projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Saint Etienne. Cette société développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens.
Cinq propriétaires de terrains ont été contactés par la société pour une implantation totale de 8 éoliennes. Suite à l'acceptation du projet par certains des propriétaires concernés, le projet peut commencer.

Ci-après schéma du déroulement de projet d'après la société Volkswind

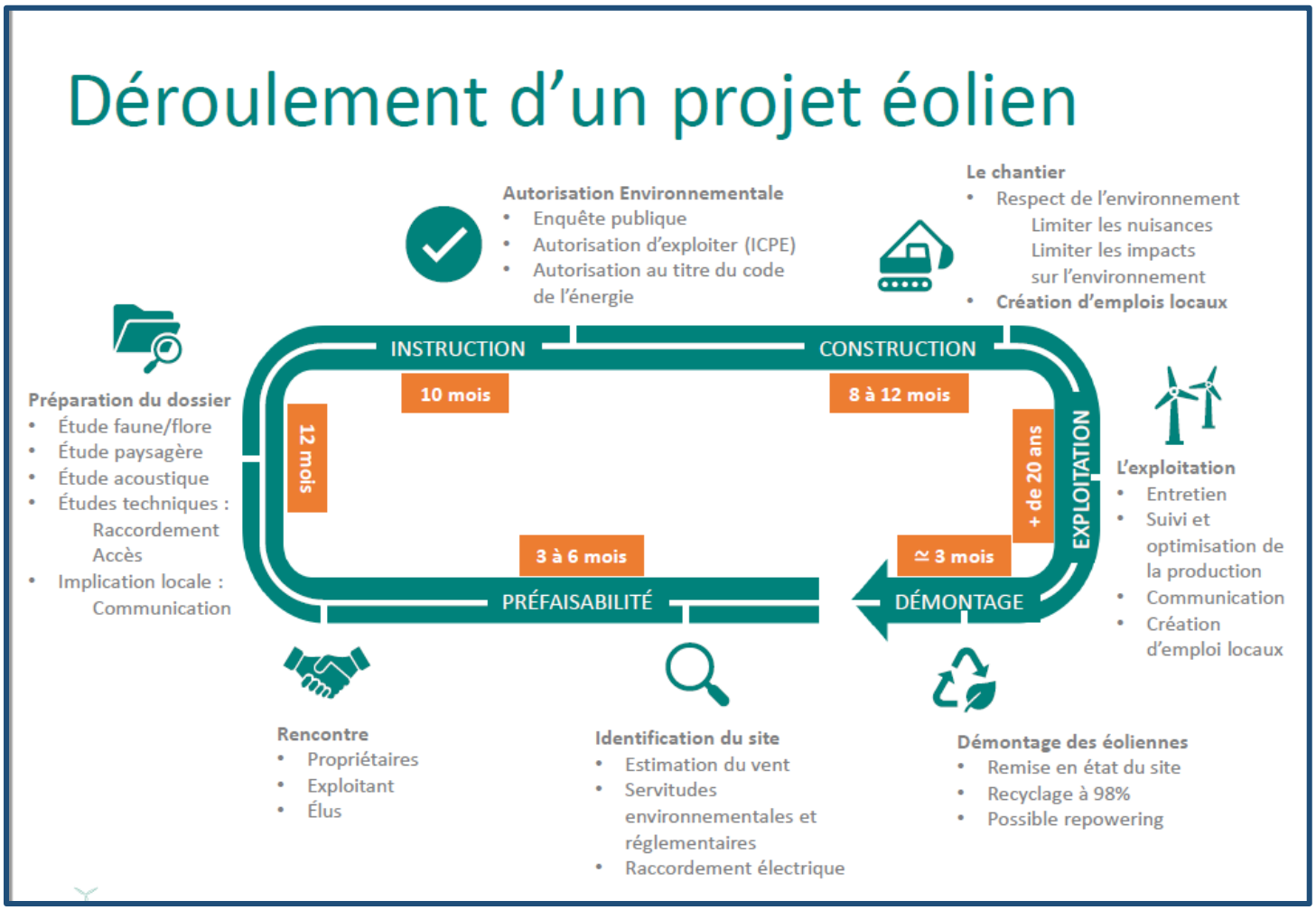

Communication

Expositions en mairie avec permanences, livret d'information pour la population, campagne porte-à-porte, visite de parcs ou de chantiers…

ETAT CIVIL

Naissance : 04/2022 Aubin au foyer GUERET - FRAGNON

Décès : 10/2022 Jacques DELEZOIDE
10/2022 Bernard MIGNOT
Inhumations : 02/2022 GUIDEZ Françoise née BALDY,
03/2022 MALBEC Marguerite née DUMAS,
03/2022 POMARAT Raymonde,
03/2022 LASSERRE Annick née BOULNOIS,
03/2022 FIALIP Jean-Pierre, 04/2022 TARDIF Charlie,
05/2022 MALBEC Yvonne née GALVAING,
07/2022 MERCIER Jean-Claude, 08/2022 RONGY Marie née MAZIOU

Mairie de Saint-Étienne-de-Chomeil, 15400
Tél. 04 71 78 32 15
www.saint-etienne-de-chomeil.fr
stetiennechomeil.mairie@orange.fr
https://www.facebook.com/SaintEtienneDeChomeil

Équipe de publication : *Articles rédigés par la municipalité.*
IPNS – Ne pas jeter, recycler

Nos projets ont pu être réalisés grâce au soutien financier de